

Language Policies in Friuli-Venezia Giulia

Les politiques linguistiques dans le Frioul-Vénétie Julienne

Politici lingvistice în Friuli-Venezia Giulia

Carla GUGLIELMIN et Patrizia BISSON

CAER EA 854 Université Aix-Marseille,

E-mail : cguglielmin@voila.fr

pfelicibisson@yahoo.fr

Abstract

Located in the North-East of Italy, Friuli-Venezia Giulia is lined with Austrian Carinthia, Slovenia, the Adriatic and the Veneto. This particular situation makes this region an important core communications and ethnic and cultural encounters. After a national debate on the recognition of minorities, the region became one of the five autonomous regions of Italy. In 1953, the Council of Europe states that "every person belonging to a minority has the right to its own culture, its own language, to open their own schools and receive instruction in the language of their choice." Currently, Friulian is established as the language of government, education, culture and media. The work done by regional institutions, governments and the region is essentially to ensure that the Friulian is located in the same place as the other languages of the region that is to say, German, Slovenian and Italian .

Résumé

Situé dans le Nord-Est de l'Italie, le Frioul-Vénétie Julienne est bordé de la Carinthie autrichienne, de la Slovénie, de la mer Adriatique et de la Vénétie. Cette situation particulière fait de cette région un important noyau de communications et de rencontres ethniques et culturelles. Après une réflexion nationale sur la reconnaissance des minorités, cette région devient une des cinq régions autonomes de l'Italie. En 1953, le Conseil de l'Europe précise que « toute personne appartenant à une minorité a le droit à sa propre culture, à sa propre langue, à ouvrir ses propres écoles et à recevoir l'instruction dans la langue de son choix ». Actuellement, le frioulan est institué comme langue des administrations, de l'enseignement, de la culture et des médias. Le travail réalisé par les institutions régionales, les administrations et la Région est essentiellement de veiller à ce que le frioulan se situe à la même place que les autres langues de la région, c'est-à-dire l'allemand, le slovène et l'italien.

Rezumat

Situată în nord-estul Italiei, regiunea Friuli-Venezia Giulia este mărginită de Carintia austriacă, de Slovenia, de Marea Adriatică și de Veneția. Datorită acestei situații deosebite, această regiune reprezintă un important nod de comunicații și de confluență etnică și culturală. După o reflecție națională privind recunoașterea minorităților, această regiune devine una dintre cele cinci regiuni autonome ale Italiei. În 1953, Consiliul Europei precizează că „orice persoană aparținând unei minorități are dreptul la propria cultură, la propria limbă, la a-și organiza propriile școli și a beneficia de instrucție în limba pentru care optează”. Actualmente, limba friuliană este instituită ca limbă oficială în administrație, învățământ, cultură și mass-media. Activitatea desfășurată de instituțiile regionale, administrației și Regiune constă, esențialmente, din asigurarea faptului că

limba friuliană se situează pe același loc ca și celelalte limbi ale regiunii, și anume germana, slovena și italiana.

Keywords: *friulian, education, language policy, minority, culture.*

Mots clefs : *frioulan, enseignement, politiques linguistiques, minorité, culture.*

Cuvinte cheie : *limbă friuliană, învățământ, politici lingvistice, minoritate, cultură.*

Le Frioul-Vénétie Julienne se situe à l'extrême Nord-Est de l'Italie. La région est bordée au Nord par le Sud de la Carinthie autrichienne, à l'Est la Slovénie, au Sud par la mer Adriatique et à l'Ouest par la région de la Vénétie. La région a un relief idéal :

- Une plaine située dans les régions centrales et le long de la côte de l'Adriatique (38% du territoire)

- Un arc de colline (19% du territoire)

- Un espace montagneux appartenant au massif des Alpes orientales (43% du territoire)

Sa position géographique la caractérise comme une zone périphérique et marginale de l'Italie, car elle est un important noyau de communications avec les pays transalpins, le monde germanique et le monde slave. Cette position de passage l'a conditionnée pour être une région de rencontres ethniques et culturelles.

L'histoire du Frioul-Vénétie Julienne fait que l'on a une situation particulière au niveau linguistique. Il reste des traces des diverses invasions, tel que les Celtes deux siècles avant Jésus Christ, les Romains, dont la présence a été déterminante en mettant en place deux municipio, Aquileia et Concordia. Ceci a eu pour conséquence la coexistence de deux langues : celle d'Aquileia et celle de Concordia, le fleuve Tagliamento favorisant la séparation. Encore maintenant, les gens disent « di cà e di là da l'aghe » pour différencier les deux zones linguistiques.

Le Frioul-Vénétie Julienne n'a eu de cesse d'être envahi. Après les Romains, il y eut les Lombards, les Vénitiens, les Austro-Hongrois, les Français avec Napoléon qui signa le Traité de Campoformio, redonnant le Frioul aux Autrichiens, avant de devenir italien en 1866.

Après la seconde guerre mondiale, au moment de la création de la Constitution, il y eut toute une réflexion sur la reconnaissance des minorités. De là, la reconnaissance de cinq régions autonomes dont le Frioul-Vénétie Julienne.

En 1953 entre en vigueur la tutelle des minorités ethniques et linguistiques et en 1961, on précise au Conseil de l'Europe que toute personne appartenant à une minorité puisse avoir le droit à sa propre culture, à sa propre langue, à ouvrir ses propres écoles et à recevoir l'instruction dans la langue de son choix.

Aujourd'hui, il est institué que le frioulan soit lu, écrit et enseigné dans toutes les institutions que ce soit l'administration, la culture ou l'enseignement.

Depuis le XIII^e siècle, on trouve des textes écrits en frioulan mais aussi de la littérature (théâtre et poésie). On peut dire que les médias utilisaient déjà le frioulan. On constate, aujourd'hui, que beaucoup de publications sont systématiquement en frioulan.

Par contre, l'enseignement de la langue telle qu'elle est parlée, ne remonte qu'aux années 80, après une prise de conscience de la culture frioulane juste après le tremblement de terre de 1976.

Les médias dans le Frioul-Vénétie Julienne

La première loi de tutelle et de promotion de la langue et de la culture frioulane a été approuvée en 1996 où il est stipulé que la Région signe une convention avec la RAI pour la valorisation de programmes radio-télévisés en langue frioulane (<http://www.telefriuli.it>).

La Région Frioul-Vénétie Julienne a eu un rôle prépondérant pour mettre en valeur la langue frioulane à travers les médias locaux, radios et télévisions en utilisant ses propres outils normatifs et ses propres moyens financiers.

Pour la télévision, le premier accord remonte à 1998 avec en premier le doublage et la diffusion de dessins animés comme « Lupo Alberto (Lupo Alberto est une bande dessinée italienne de Guido Silvestri), La Pimpa (La Pimpa est une bande dessinée italienne dessinée par Altan. Le personnage principal est une petite chienne à grands pois rouges avec la langue souvent pendante) », par la suite il y aura des émissions musicales, historiques.

Toutefois, les informations en frioulan ne sont émises que sur certaines chaînes privées qui ont des conventions avec certaines provinces (Udine et Pordenone). Il était prévu que les émissions en langue italienne, slovène et frioulane soient diffusées par satellite et par Internet. Mais par manque de financement, seuls l'italien et le slovène en ont bénéficié.

En ce qui concerne la production de films et de vidéos, on s'aperçoit que ce n'est qu'à partir de 1981 que l'on a des films en langue frioulane : *Maria Zéf* : Etrange destin pour un film que Cottafavi - avec intelligence et courageuse intuition - voulait entièrement parlé en frioulan, avec des sous-titres en italien; mais, c'est le même destin qui avait touché un autre très beau film dédié à la terre frioulane, à sa dure solitude et à sa pudique mélancolie : *Gliultimi* de Vito Pandolfi et David Maria Turoldo.

Après une première réaction, instinctive de défense des Frioulans, ces derniers se sont rendus compte que ni le roman, ni le film sont dirigés contre leur peuple ; mais ils sont une précieuse clé de lecture pour les comprendre.

A partir de 1988, on a créé un festival biennuel du cinéma frioulan : *Mostre dal cinefurlan* dont l'objectif principal est de promouvoir la création d'œuvres cinématographiques par l'intermédiaire de concours.

Pour ce qui est de la production des vidéos, un chercheur en a recensé 251 réalisées entre 1975 et 1995 concernant surtout le tourisme, l'art et la nature. Les vidéos en direction de la recherche et la didactique sont pour la plupart en italien.

Fabiano Rosso, (président du Centro Espressioni Cinematografiche - Le 3 avril 2011, à la Fête du Frioul, Fabiano Rosso raconte l'Histoire du Frioul à travers le cinéma frioulan à l'occasion du souvenir du 3 avril. Il y a 934 ans, l'Etat Patriarcal frioulan naît grâce à l'édit de l'Empereur Henri IV de 1077. Un fait historique, qui au jour d'aujourd'hui, se rappelle à nous pour garder toujours vivant le sentiment d'Unité frioulane dans le Troisième Millénaire) observe que le cinéma frioulan évolue entre deux tendances : la première présente le frioulan comme une langue de communication, alors que la deuxième ne présente qu'un frioulan passéiste.

Tous ces moyens privés ont été englobés par la Région qui a créé une web-tv permettant ainsi une plus large diffusion auprès des locaux, des émigrés appartenant aux différentes associations frioulanes et auprès d'un public plus large qui n'a pas forcément de liens d'appartenance avec le Frioul-Vénétie Julienne.

L'enseignement :

L'autre point important de la langue frioulane est l'enseignement. Après plus de vingt ans de pourparlers parlementaires, il y eut enfin l'approbation de la loi du 15 décembre 1999 n° 482 qui tutelle les minorités linguistiques historiques, ce qui ouvrit les portes à l'organisation de cours de langue frioulane dans les écoles. Toutes les institutions didactiques : Ufficio Scolastico Regionale (Académie du Frioul-Vénétie Julienne), l'Université d'Udine, la Province, les administrations locales et la Société Philologique Frioulane (Società Filologica Friulana) ont soutenu ces initiatives et permis leur réalisation :

- L'utilisation à l'école maternelle de la langue de la minorité en même temps que l'italien. Elle est employée comme langue maternelle

- L'emploi de la langue comme outil d'enseignement à l'école élémentaire et secondaire et mise en place d'activités sur la culture et la tradition populaire inscrits dans l'emploi du temps des élèves ou en option. Dans ce cas, la langue est considérée comme langue étrangère.

Le Ministère a demandé aux écoles intéressées par l'expérimentation d'élaborer des projets selon certains critères:

- Le nombre d'élèves
- Le nombre d'enseignants
- Les disciplines transversales
- Le nombre d'heures allouées à l'enseignement de la langue minoritaire inscrites dans l'emploi du temps et le nombre d'heures allouées mais en tant qu'activités extrascolaires.

Les compétences à atteindre sont la maîtrise de la langue, de la grammaire, de l'histoire et de la culture de la minorité linguistique.

La mise en place par l'Ufficio Scolastico Regionale a été facilitée dès le début par l'enthousiasme des différents acteurs et les nombreuses initiatives proposées. Tout d'abord il a fallu connaître ce que souhaitaient les parents, plus de 50% des familles demandaient que la langue frioulane soit enseignée. Ensuite il a fallu connaître la disponibilité des enseignants prêts à donner des cours en langue frioulane. La plupart avait déjà une connaissance plus ou moins approfondie du frioulan et de sa culture.

Par contre le nombre d'heures d'enseignement de la langue frioulane devait être réparti sur toute l'année scolaire c'est-à-dire entre 30 et 60 heures.

Mais pour cela, il faut que les enseignants soient formés. Des administrations et des associations se sont organisées de manière autonome, d'autres ont bénéficié des offres faites par la Société Philologique Frioulane. Cette dernière a élaboré des modules standardisés et puis a organisé des leçons de graphie et de grammaire. En outre l'Université d'Udine en liaison avec l'Ufficio Scolastico Regionale a mis en place un stage proposant des leçons en présentiel, des heures de laboratoire, des stages et la réalisation d'un rapport de fin de stage, soit un total de 400 heures.

Les premiers essais :

Un important document concernant les problèmes d'ordre pédagogique et didactique, qui se posaient à l'école dans la réalisation des activités relatives à la valorisation de la langue et de la culture frioulan, a été joint à la Circulaire 5537/C14 du 17 juin 2002. Ce document, élaboré par des enseignants et des responsables scolaires, fournissait diverses pistes pour la réalisation des programmes. On insérait la langue frioulane, dans un premier temps, dans le cadre du plurilinguisme c'est-à-dire dans un modèle qui prévoyait l'apprentissage et l'emploi de plusieurs langues de manière simultanée par les élèves en suivant différentes règles :

- Une complémentarité des langues selon un schéma qui inclut la langue minoritaire, l'italien et une ou plusieurs langues étrangères.
- Un respect de la variété linguistique locale surtout au début de l'apprentissage qui sera essentiellement oral avec par la suite l'introduction de variantes standards et l'appui de documents écrits.
- Une collaboration et une implication de tout le groupe enseignant pour l'intégration de la ou des langue(s) minoritaire(s) avec un travail dans un contexte plurilingue et des choix méthodologiques cohérents.
- L'implication d'intervenants extérieurs qui interagissent avec les enfants : directeur de l'établissement, le cuisinier, le chauffeur du bus, les associations, les familles...pour amplifier le réseau de communication en langue minoritaire.

- Un choix précis et judicieux du contenu qui doit actualiser l'enseignement de la langue minoritaire dans le but de dépasser la vision "folklorique" de langue minoritaire.
- Un travail de continuité de l'expérience sur plusieurs années ainsi qu'une collaboration avec les objectifs culturels prévus par les institutions locales.
- Une vérification du niveau de chacun des élèves.

Le problème du développement des activités pouvait demander des méthodologies diverses suivant le contexte :

- Un travail plurilingue : les contenus sont présentés dans les diverses langues de manière équitable.
- La mise en place de laboratoires où on peut développer les compétences linguistiques de chaque élève et des ressources du territoire c'est-à-dire de créer un rapport entre les activités scolaires et les activités musicales ou artistiques.
- L'immersion dans la situation : une situation-une langue où l'enseignement de chaque langue est relié à une activité particulière.
- L'immersion dans la situation : une personne-une langue où l'enseignement se fait seulement dans une seule langue enseignée dans l'établissement.

Pour l'exemple de la langue frioulane, la commission propose un enseignement annuel de 15% de l'horaire obligatoire. Sur le plan de l'organisation, la commission propose la création de projets qui impliquent la pluralité des options comme l'ouverture des classes et des sections, l'emploi en même temps de plusieurs enseignants, l'opportunité d'employer des enseignants d'autres établissements à travers un réseau d'accords ou bien d'experts et de professionnels avec un système de conventions.

Toutes ces activités demandent la mise en place de la formation des enseignants avec l'organisation de cours théoriques et pratiques de base sur la langue, de cours avancés pour les formateurs et la constitution de groupes de travail et de recherche pour des échanges d'expériences et la création de documents.

La Région a créé ainsi une banque de données à la disposition des personnes intéressées consultables sur les sites des différents ministères ou sur les sites régionaux, qui était l'objectif de tout ce travail.

Cependant, au niveau de l'enseignement de la langue frioulane, les enseignants et les différents acteurs se sont trouvés confrontés à un problème didactique. En 2006, il n'existait que des données théoriques et aucune donnée pratique. Mais il y avait des points communs avec d'autres langues :

- Les acteurs :

Le premier problème de l'enseignant de langue frioulane est le niveau de connaissance du frioulan par ses élèves, il rencontre au moins trois niveaux différents :

1. Les élèves qui ne comprennent ni ne parlent la langue
2. Les élèves qui comprennent la langue mais qui ne la parlent pas
3. Les élèves qui comprennent et parlent la langue mais qui ne savent pas l'écrire

Il n'est pas possible pour les enseignants d'avoir des classes homogènes.

- Les objectifs :

L'objectif principal est clair et en faisant référence aux indications nationales pour les plans personnalisés joints au Décret Législatif du 19 février 2004 n° 54, où l'objectif à atteindre est la découverte de l'histoire et des traditions locales et surtout de mettre l'élève dans la capacité de produire des messages, des textes et des situations grâce une grande quantité d'outils linguistiques.

- Les contenus :

L'objectif de l'école est de promouvoir la langue et la culture frioulane et de la garder vivante dans les jeunes générations, il faut créer un équilibre entre la mémoire, les valeurs du passé et les exigences du présent. Il faudra donc que les arguments soient liés à des thèmes du passé mais aussi reliés aux intérêts concrets des élèves : les sentiments personnels, le monde de l'imagination, l'environnement familial et social.

Les financements et leurs répartitions :

L'efficacité du travail, déjà accompli et à accomplir par les enseignants pour promouvoir et enseigner la langue frioulane, n'est possible qu'au travers de financements. Ces financements sont attribués par différents acteurs : la Regione Autonoma, l'A.R.Le.F., la S.F.F. et le Consorzio Universitario.

1. La Regione autonoma a pour rôle de redistribuer toutes les subventions qu'elle reçoit auprès des organismes régionaux dans tous les domaines que ce soit l'enseignement et la recherche, la formation et le travail, l'économie et les entreprises, la famille et la maison, la santé et le social, la culture et le sport, les fonds européens, l'environnement et le territoire, les infrastructures et les travaux publics.

2. L'A.R.Le.F. est l'Agence Régionale pour la langue frioulane. C'est un organisme à personnalité juridique publique et à autonomie administrative et financière, qui définit les actions des politiques linguistiques pour la langue frioulane et qui coordonne et vérifie l'actualisation des interventions prévues par la loi régionale du 18 décembre, n. 29 (Normes pour la tutelle, la valorisation et la promotion de la langue frioulane) et des autres normes régionales sur la langue et la culture frioulane. L'Agence promeut et soutient l'avancement coordonné et unitaire des programmes des initiatives réalisées par la Région et des autres Administrations publiques du Frioul-Vénétie Julienne en matière de tutelle de la langue frioulane et de promotion de son emploi dans tous les domaines de communication et de la vie moderne.

3. La Società Filologica Friulana. Le site officiel de la Società Filologica Friulana contient toutes les informations sur l'activité d'études, de recherche, de promotion de la langue et de la culture frioulane.

4. Il Consorzio Universitario a pour but de permettre le progrès civil, social et économique du Frioul en soutenant le développement de l'instruction universitaire et de la recherche.

La réaction:

Avec l'établissement d'un bilan à peine réalisé, la Région Frioul a obtenu, pour l'enseignement du frioulan dans les écoles maternelles et primaires, un maxi financement. Même pour cette année. Ainsi aux 950 mille euros déjà reçus de la Finanziaria 2013, on pourra ajouter 700 mille euros. Pour un total de plus de 1,6 millions d'euros. Environ 220 mille euros de moins, par rapport au financement obtenu l'an dernier de la région Tondo, ce n'est pas une petite somme. C'est un montant utile pour « la reconnaissance d'une identité », comme souligne l'adjoint à l'Instruction, Gianni Torrenti, un peu moins pour créer des rapports en Europe.

Les Friulanophones tiennent à préciser que l'apprentissage à l'école du frioulan – « une langue de minorité, bien que la spending review l'ait déclassée en dialecte – et son emploi comme langue véhiculaire, c'est-à-dire pour l'enseignement des autres matières, a été introduit par une loi régionale ad hoc, en décembre 2007. Quand Riccardo Ill y était à la direction de la Région. Depuis

lors, bien que la Cassation ait renvoyé (en 2009) la mesure, l'enseignement de la marilenghe (langue maternelle) s'est de plus en plus affirmé. « Après avoir conclu le contentieux avec le Gouvernement, nous avons rendu opérationnelle la loi en commençant du côté le plus important – revendiquait l'an dernier le président de la Région Friaule –, celle de l'enseignement du frioulan à l'école. Ce n'est plus un simple enrichissement du programme, mais un enseignement pleinement inséré dans le programme horaire, avec une dotation financière de 2 millions d'euros ».

Conclusion :

"Friulano, vincolo di coesione comunitaria

Si può affermare che il friulano soddisfa esigenze comunicative legate alla pratica quotidiana e all'ambiente rurale e tradizionale, mentre più recenti sono gli usi amministrativi e ufficiali: attualmente il rapporto tra italiano e friulano è interpretabile nei termini di un bilinguismo in cui posso non intervenire parziali sovrapposizioni e coincidenze funzionali, poiché la marilenghe viene talvolta adoperata nella scrittura letteraria e nella comunicazione pubblicamente l'italiano, in quanto lingua nativa di gran parte dei parlanti, dilata sempre più il proprio spazio comunicativo anche ai domini informali. Il regresso del friulano è in ogni caso accompagnato dal fatto che esso viene percepito come un vincolo di coesione comunitaria: la storia della regione, la conformazione del territorio, il temperamento degli abitanti poco inclini alle innovazioni, il contenuto del processo di urbanizzazione hanno in ogni caso agevolato il delinearsi di una varietà spiccatamente individuale rispetto al resto dell'Italia settentrionale e il mantenimento di un rilevante grado di vitalità."

[Frioulan, lien de cohésion communautaire

On peut affirmer que le frioulan répond aux besoins de communication liés à l'emploi quotidien et à l'environnement rural et traditionnel, tandis que les emplois administratifs et officiels sont plus récents : actuellement le rapport entre italien et frioulan peut être traduit dans des termes de bilinguisme où des chevauchements partiels et des coïncidences fonctionnelles peuvent intervenir et la marilenghe (la langue maternelle) est parfois employée dans l'écriture littéraire et publique tandis que l'italien, en tant que langue native d'une grande partie des intervenants, se développe de plus en plus son propre espace de communication même dans les domaines informels. La régression du frioulan est, dans tous les cas, accompagnée du fait qu'il est perçu comme un lien de cohésion communautaire: l'histoire de la région, la formation du territoire, le tempérament des habitants peu enclin aux innovations, le processus contenu d'urbanisation ont, en tout cas, facilité l'émergence d'une variété distinctement individuelle par rapport au reste de l'Italie du Nord et au maintien d'un fort degré de vitalité.]

Il y a une vraie politique linguistique et pas seulement institutionnelle. Ces politiques linguistiques sont présentes dans toutes les administrations et toutes les institutions avec le soutien de quatre pôles reconnus au niveau européen et qui sont essentiels pour le développement de la région.

Le travail fondamental de ces institutions, de ces administrations et de la Région est de veiller à ce que le frioulan ne soit pas considéré comme une langue secondaire, il ne doit pas être confiné à l'espace familial.

Bibliographie :

- William CIGILINO e Monica TALLONE, *Indagine sulle comunità linguistiche del Friuli-Venezia Giulia*, Regione Autonoma Friuli-Venezia Giulia, Udine, 2012, pp. 142
 Paola DRIGO, *Maria Zef*, Garzanti Editore, Milano, 1982, pp. 182

Giovanni FRAU, *I dialetti del Friuli*, Società Filologica friulana, Udine, 1984, pp. 245

Garlatti-Costa S., Melchior R., *Corsi di furlan par grancj*, Editore: Consorziuniversity del Friuli

Emidio SUSIČ, Adriana JANEČIŽ, Feliciano MEDEOT, *Indagine sulle comunità linguistiche del Friuli Venezia Giulia tutela e normative*, Regione Autonoma Friuli Venezia Giulia, 2010, pp. 145

Vincenzo JOPPI, Willard FISKE, *Testi inediti friulani dei secoli XIV al XIX*, Harvard University, 1878, pp. 182

Jacques LECLERC, « Région autonome du Frioul-Vénétie Julienne », *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 2011, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/danemark.htm>

Anna MADRIZ e Paolo ROSEANO, *Scrivere in Friulano*, Società Filologica furlana, Udine, 2003, pp. 247

Gabriele PAGLINO, Friuli, Serracchiani disse: "Il friulano a scuola? Non serve". *OraloFinanzia*, Trieste, 19 luglio 2013

Gianpaolo SARTI, Regione, 700 mila euro per il friulano a scuola, Trieste, 17 luglio 2013

Marco STOLFO, *Minoranze Linguistiche, Radici e prospettive europee della legge 482/1999*, Consorzio Universitario del Friuli, Udine, 2002, pp. 120

Federico VICARIO e Paolo ROSEANO, *Il Friulano in tasca*, ASSIMIL Italia, 2010, pp. 214

Federico Vicario, *Nuove lezioni di lingua e cultura friulana*, Società Filologica furlana, Udine, 2006, pp. 260

<http://www.regione.fvg.it/rafvg/cms/RAFVG/GEN/ENTI/FOGLIA31/>

<http://www.arlef.it/>

<http://www.cuf-ancun.it/>

<http://www.telefriuli.it/>

<http://lupoalberto.agenzia2d.it/>

<http://www.pimpa.it/>